



CHARTRE DU JOUEUR / DE LA JOUEUSE

Saison 2022 – 2023

Extrait des statuts de la Saint-Charles : « Notre association a pour objet d'organiser et de développer la pratique du basketball, notamment à l'intention des jeunes – que ce soit sous les aspects initiation, éducation, loisirs, perfectionnement, compétition ou haut niveau – ainsi que de créer entre tous ses membres un lien d'amitié et de solidarité. »

S'engager à jouer à la Saint-Charles, c'est s'engager à respecter les valeurs du club. C'est donc :

- ✓ Respecter tous les joueurs, entraîneurs, dirigeants et arbitres
- ✓ Être ponctuel aux entraînements et aux matchs
- ✓ S'investir dans sa pratique du basket
- ✓ S'investir aussi dans l'arbitrage, les tables de marque, être responsable de salle, accompagner et encourager une autre équipe que la sienne
- ✓ Porter les couleurs du club et donc avoir une image irréprochable sur le terrain et en dehors

Être joueur/joueuse à la Saint-Charles, c'est répondre en effet à de nombreuses attentes, mais c'est également avoir l'opportunité d'être dans l'un des meilleurs environnements, favorable à l'épanouissement de tous. La Saint-Charles s'engage ainsi à :

- ✓ Proposer un encadrement de qualité en fonction de son niveau
- ✓ Fournir les infrastructures et le matériel nécessaires à une bonne pratique du sport
- ✓ Fournir des tenues de compétition régulièrement renouvelées